

Rec 35369-35/30  
733

# NOUVEAU PROJET

A PROPOS

## DE L'OUVERTURE DE RUES MONUMENTALES

PAR

M. A. DESPLAX,

AVOCAT.

Prix : Plan et Brochure, 50 centimes.

59<sup>2</sup> 1864



TOULOUSE

Librairie REY, Ch. BRUN, successeur, éditeur,

RUE LOUIS-NAPOLEON, 6.

UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

*A M. le comte de CAMPAINO, officier de la  
Légion-d'Honneur, commandeur de l'Ordre de  
Charles III, Maire de la ville de Toulouse, Député  
au Corps législatif,*

*Et à MM. les Membres du Conseil municipal.*

MONSIEUR LE MAIRE,

Le 8 août dernier, vous avez fait part au Conseil municipal du projet de M. Magnès, concernant l'ouverture de nouvelles rues et la construction de divers édifices communaux.

Un mois plus tard, M. Corbin, capitaine d'état major, aide-de-camp de Son Exc. M. le maréchal Niel, présentait un autre projet qu'il oppose à celui de M. Magnès.

Vous n'ignorez pas combien l'on s'est préoccupé de ces deux plans et vous savez avec quel empressement chacun a profité de l'enquête ouverte à ce sujet, pour émettre son avis et son opinion.

Aujourd'hui que les esprits sont calmés, et qu'il en est temps encore, permettez-moi, Monsieur le Maire, de mettre sous vos yeux un nouveau projet qui améliorera la voirie de la ville, répondra à tous les besoins du commerce et du mouvement et dont l'exécution pourra se faire à moins de frais que tous les projets présentés jusqu'à ce jour.

Initié dès mon bas-âge, par ma famille, aux questions de travaux publics ; enfant de la ville de Toulouse, et, comme tel connaissant ses aspirations, j'ai entrepris d'indiquer dans ce projet ce qu'il y a d'utile et de perfectible à faire, laissant de côté toute conception grandiose aussi peu réalisable que ruineuse.

Ainsi que le disait un très éminent et très entendu personnage, il y a trop de rues à Toulouse. Cela est bien vrai. L'étranger qui arrive dans nos murs se perd dans le dédale de nos rues tortueuses, et son regard est offusqué de voir partout des maisons qui avancent, d'autres qui reculent, ce qui lui démontre que chez nous on a l'habitude de trop entreprendre, de ne rien terminer et de changer souvent d'idées.

Mais mon intention n'est pas de critiquer ce qui a été fait ou ce qu'on propose de faire, car je respecte toutes les opinions, quelque divergentes qu'elles soient; mon but n'est que de présenter un projet économique, sur le champ réalisable en son entier et qui satisfasse aux besoins de la circulation, de jour en jour plus importante de la ville.

Pour arriver à ce résultat, je ne crée pas de nouvelles voies, je ne fais qu'élargir et redresser celles qui existent, me rapprochant de la sorte, le plus possible, de l'ordonnance royale du 26 décembre 1842, sanctionnant une délibération prise par le conseil municipal d'alors après un remarquable rapport de l'éminent avocat Romiguières, et surtout respectant les propriétés et les industries que j'ai cherché à ne pas déplacer.

Ai-je réussi? c'est ce que vous déciderez vous-même quand vous connaîtrez mon travail et le plan y annexé.

En peu de mots, et le plus brièvement possible, voici ce que je propose :

40

De continuer la place du Pont jusqu'au Marché couvert et à la place de la Trinité, en faisant reculer les deux côtés de la rue du Pont et le côté Nord de la rue des Marchands. On aurait alors, du Pont au Marché couvert et à la place de la Trinité, une large voie ayant 280 mètres de longueur sur 25 de largeur, et même 55 entre le Marché couvert et la place de la Trinité.

Cette artère ayant des proportions grandioses, ne pourrait plus prendre le titre de rue, et je proposerais de l'appeler COURS IMPÉRIAL, supprimant ainsi les dénominations actuelles de Place du Pont, rue du Pont, place d'Assézat et rue des Marchands.

On pourra se faire une idée de la beauté de ce cours, quand on

saura que la fameuse *Canebière de Marseille* n'a, du port au cours Belzunce, que 240 mètres de long, sur 30 mètres de large.

2<sup>o</sup>

De prolonger directement la rue Porte-Saint-Etienne, qui a 46 mètres de largeur, jusqu'à la rue des Arts, à l'angle du Musée, en coupant le moulon compris entre la rue du Rempart-Saint-Etienne, la rue du Cheval-Blanc et la rue des Trois-Cheminées, en élargissant la rue d'Astorg et en tranchant le côté Sud de la rue Cantegril qui fait ventre.

Cette magnifique rue aurait, des allées Saint-Etienne au Musée, un développement de 595 mètres, et, faisant disparaître les noms actuels de rue Cantegril, d'Astorg et de Porte-Saint-Etienne, je proposerais de l'appeler RUE DE L'IMPÉRATRICE.

Je crois utile de faire remarquer que cette voie se trouve dans l'axe de la rue du Faubourg-Saint-Etienne qui, depuis la Halle aux dites allées Saint-Etienne, a 470 mètres de longueur, et qu'ainsi depuis le Musée jusqu'à la Halle au Blé, il existerait une grande artère ayant une longueur totale de 563 mètres et 46 mètres de largeur.

3<sup>o</sup>

De pratiquer, du Musée au port de la Daurade, où se tient le marché à la volaille et aux œufs, une rue droite, faisant suite à la rue de l'Impératrice, et qui aurait 40 à 42 mètres de large sur une longueur totale de 560 mètres.

Cet alignement s'effectueraient en touchant seulement aux côtés Nord des rues du Musée, Peyras, Cujas et Daurade : la rue Temponnière resterait telle qu'elle est ; et je n'ai pas besoin de faire remarquer qu'en exécutant cette voie, on dégage le Musée et la Bourse, et qu'on améliore la situation de ces quartiers populeux et tout-à-fait commerçants.

4<sup>o</sup>

De prolonger la rue Lapeyrouse jusqu'à la place Saint-Pantaléon, en lui faisant subir une légère courbe à partir de l'hôtel de Londres

pour la relier à la maison qui fait angle et retour sur la place Saint-Pantaléon et la rue de la Baruthe.

Ainsi, de la place Louis-Napoléon à la place Saint-Pantaléon, on aurait une voie directe et presque droite de 215 mètres de longueur, et on ferait disparaître les [masures de la rue Lapeyrouse, contre lesquelles viennent désagréablement se heurter les regards quand on pénètre en ville par les allées Louis-Napoléon.

De relier la place Saint-Pantaléon à la place Rouaix, en prenant pour point de départ et comme base la portion de la rue des Tourneurs, bordée par l'hôtel Sipièrre.

Pour cela, il faudrait entamer le côté Est de la place St-Pantaléon et couper le moulon cotoyé par la rue Baronie et la rue des Puits-Clos ; comme résultat, il existerait entre les rues Saint-Pantaléon et de la Baruthe d'un côté, et les rues du Musée et Peyras de l'autre côté, une place que je continuerais d'appeler SAINT-PANTALÉON, ayant 170 mètres de longueur sur 20 mètres de large.

Enfin, pour achever la rue des Tourneurs, il ne resterait qu'à effleurer le petit moulon compris entre le marché couvert et la rue de la Trinité.

---

Ces deux dernières artères, qui n'en font qu'une seule, partant de la place Louis-Napoléon et venant aboutir à la place Rouaix, présenteraient un développement de 590 mètres.

---

Je n'entreprendrai pas, ici, de démontrer l'utilité de ce projet, car en examinant attentivement le plan y annexé, on verra que le faubourg Saint-Cyprien, le centre commerçant de notre ville, le faubourg Saint-Etienne et la Gare sont reliés entre eux par des voies larges, directes et même monumentales, offrant à la circulation des débouchés spacieux.

---

Il me reste actuellement à poser les chiffres de la dépense que l'exécution de mes plans exigera, et à démontrer que cette dépense

ne dépasse pas les ressources de la ville qui dispose, à cette heure, de quatre millions.

Pour l'exécution du Cours Impérial, il faut acheter, dans la rue du Pont, ou la place d'Assezat, ou dans la rue des Marchands, 2,720 mètres carrés de terrain, que j'estime devoir coûter 800 francs le mètre l'un dans l'autre, soit (1). . . . . 2,176,000

La rue de l'Impératrice, exigeant qu'on perce le moulon compris entre la rue du Cheval-Blanc, la rue des Trois-Cheminées et la rue du Rempart-Saint-Etienne ; qu'on élargisse la rue d'Astorg et qu'on tranche un côté de la rue Cantegril, il faudra pour cela 5,790 mètres carrés de terrain, que j'évalue à 200 francs le mètre l'un dans l'autre, soit. . . . . 794,000

Pour aboutir du Musée au port de la Daurade, il faut redresser la rue du Musée, la rue Peyras, la rue Temponnière (55 mètr. de longueur seulement sur 5<sup>m</sup>,50 de largeur), la rue Cujas et la rue de la Daurade ; ce travail exigera l'achat de 2,582 mètres carrés, que j'estime devoir coûter, l'un dans l'autre, 200 francs, soit. . . . . 516,400

L'achèvement de la rue Lapeyrouse jusqu'à la place Saint-Pantaléon, nécessitera l'achat :

1 <sup>o</sup> Dans la rue Lapeyrouse, de 455 mètres carrés de terrain, à 400 fr. le mètre, soit (2). . . . .	482,000	} 249,500
2 <sup>o</sup> Dans la rue de la Baruthe, 425 mètres carrés, à 500 fr. le mètre, soit. . . . .	57,500	

Enfin, pour relier la place Saint-Pantaléon à la place Rouaix, il faut acheter, soit sur la place Saint-Pantaléon, soit dans la rue Baronie, soit dans la rue des Tourneurs, 1,770 mètres carrés à 500 francs le mètre, soit. . . . . 885,000

TOTAL. . . . . 4,256,900

On pourra se convaincre de l'exactitude approximative des mesures et des chiffres que j'ai posés en examinant mon plan qui est tracé

(1) Dans ce prix de 800 fr. sont comprises les indemnités pour les industriels et les locataires, car nous pouvons affirmer que les prétentions d'une foule de propriétaires, par nous connues, ne s'élèvent qu'à 400 fr. le mètre carré. Or, il est rare que le jury d'expropriation alloue à chacun ce qu'il demande.

(2) L'hôtel Portes demande ce prix. Nous sommes donc toujours dans le vrai.

à l'échelle de  $\frac{1}{4}$  de millimètre par mètre. Toutes les parties destinées à devenir voies publiques sont hachées, et les traits forts désignent les deux côtés des nouvelles rues, cours ou places que je propose d'exécuter.

---

Ainsi, sans recourir à de nouveaux emprunts, sans être obligé de déplacer le nouveau Marché couvert (1) et surtout de modifier les nivellements des rues pour faciliter l'écoulement des eaux, nivellements toujours très-couteux et qui exigeraient l'exécution d'aqueducs nouveaux, on peut, avec les quatre millions disponibles que possède la ville, percer trois grandes artères qui couperaient entièrement la ville de l'Ouest à l'Est et du Nord-Est au Sud-Est.

La première partirait de la Daurade et aboutirait au faubourg Saint-Etienne, ayant un parcours de 1,125 mètres et passant devant l'hôtel de la Bourse et le Musée, qui se trouveraient dégagés.

La seconde prendrait naissance au Pont-Neuf et viendrait aboutir au Marché couvert et à la place de la Trinité, en mesurant 280 mètres de longueur.

La troisième enfin, allant de la place Louis-Napoléon à la place Rouaix, présenterait un développement de 590 mètres.

---

Plusieurs personnes prétendront que ce projet, malgré ces développements, n'est pas complet, et elles auront raison, car je désirerais comme elles qu'on élargît la rue Chaude, qu'on terminât la grande rue Matabiau (ce prolongement direct de la rue Bayard pour aboutir de la Gare à la place du Capitole), qu'on redressât la rue du Poids-de-l'Huile et qu'on alignât la rue Saint-Rome. Il ne serait pas non plus inutile d'élargir la rue de la Colombe et de percer les moulons de la rue Boulbonne et de Saint-Etienne pour aboutir directement du Marché couvert à l'extrémité de la rue Riguepels, conformément à un projet de l'honorable M. Destrem. Mais on ne peut pas tout faire à la fois, surtout quand on ne possède que des ressources assez res-

(1) Non seulement ce marché doit subsister, mais il faudrait en établir un semblable sur la place du Marché au Bois, pour les habitants du canton nord, afin qu'ils ne soient pas obligés d'aller à la place de la Pierre.

treintes. Cela pourra s'effectuer plus tard ; mais pour le moment, je me borne à demander l'exécution des rues indiquées sur mon plan.

---

Je ne dois pas oublier de me faire ici l'écho de la population désireuse que la ville entreprenne elle-même ces travaux, et qu'elle profite ainsi des bénéfices qu'une Compagnie réaliserait dans cette opération.

---

Tel est, Monsieur le Maire, le projet d'ensemble que j'ai l'honneur de vous soumettre ; je ne sais s'il obtiendra votre approbation, celle de MM. les membres du conseil municipal et de l'autorité supérieure ; ce que je puis dire, c'est que plusieurs personnes auxquelles j'ai communiqué mes idées les ont partagées et m'ont engagé à faire ce travail.

En le publiant, je n'ai eu pour mobile ni l'intérêt ni la vanité ; j'ose espérer qu'on me rendra cette justice. Ma seule ambition a été d'être utile à mon pays natal et d'éclairer, selon mes faibles moyens, les magistrats qui tiennent dans leurs mains les intérêts et l'avenir de notre cité.

S'il y a des divergences dans les idées et les manières de voir, je crois que tous les sentiments s'unissent et se confondent dès qu'il s'agit du bien de notre chère Toulouse.

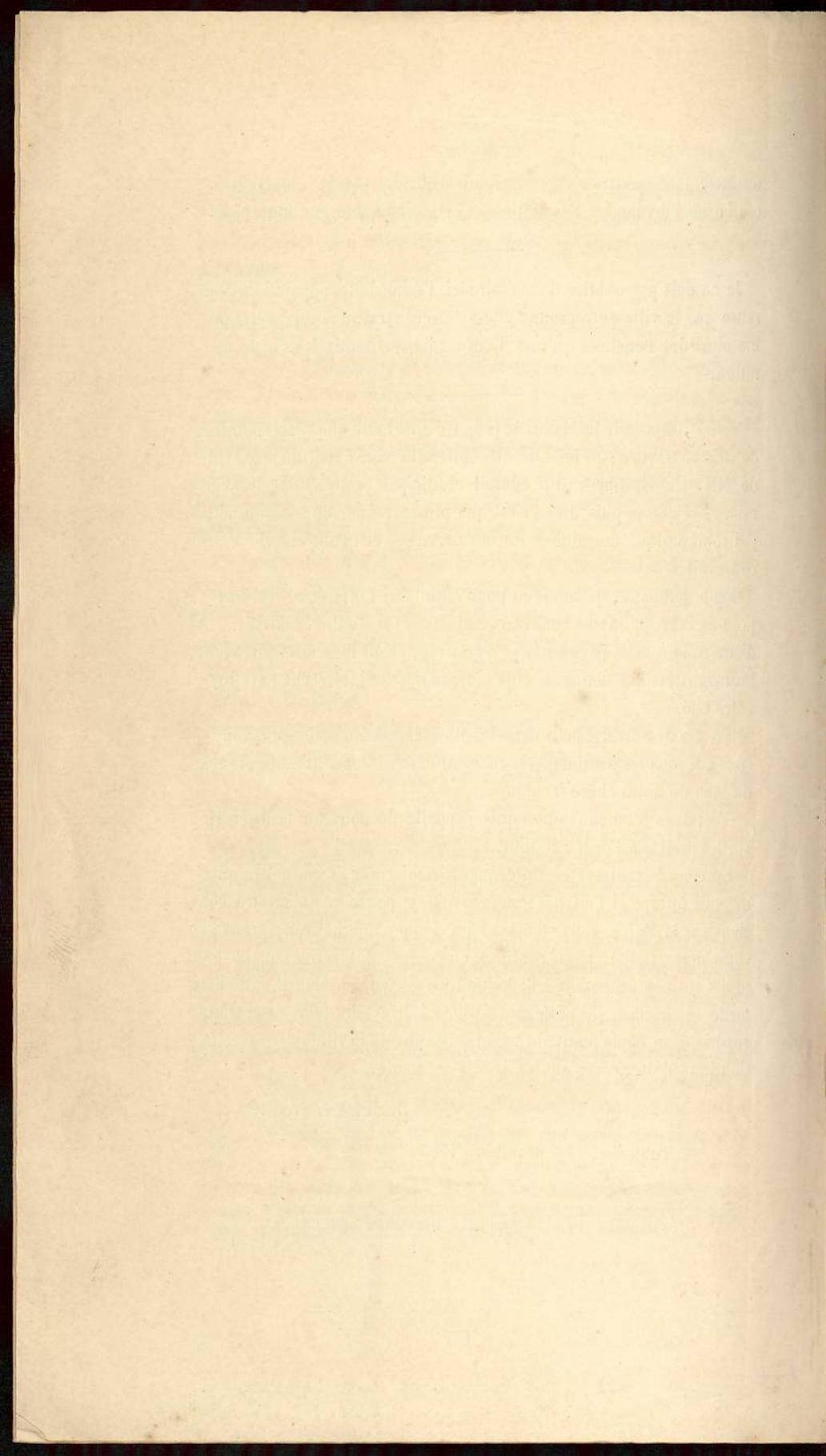
C'est dans cette conviction que j'appelle de nouveau la discussion sur les projets à l'ordre du jour.

Ennemi de tout système préconçu, je suis prêt à reconnaître que je me suis trompé si l'on me le démontre ; je pense que de votre côté, Monsieur le Maire, vous voudrez bien donner une nouvelle preuve de votre impartialité bien connue, en examinant sérieusement mon projet et en le proposant à l'adoption du conseil municipal et de l'autorité supérieure, de préférence à tous autres s'il leur est reconnu supérieur au triple point de vue des besoins de la ville, de sa réalisation immédiate, complète, et de son économie.

DESPLAX, avocat.

Toulouse, le 5 novembre 1864.





**LÉGENDE - PRINCIPALES VOIES.**

Cours Impérial	280 m long <sup>r</sup>
Rue de l'Impératrice	395 ) )
Rue Lapeyrouse	215 ) )
Place St. Pantaléon	170 ) )
Rue des Courneurs	205 ) )
du Musée à la Daurade	560 ) )

Brun, Libraire-Éditeur, Rue L. Napoléon, 6.

**PLAN**

DU NOUVEAU PROJET

présenté

à M<sup>r</sup> le Maire de TOULOUSE  
et à M.M. les Conseillers Municipaux

PAR

M. A. DESPLAX, Avocat.

ÉCHELLE DE 1/4 DE MIL<sup>l</sup>ÈRE PAR MÈTRE

Les parties hachées sont les terrains à acquérir pour  
les voies rectifiées.  
Les traits forts indiquent les deux côtés des voies et les  
rues y aboutissant.

Lith. Constantin Lainé, Pl. Rouaix, Toulouse.

